

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 décembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Hedi MELLAKH (**UNION DES EXPERTS COMPTABLES**) & M Moez BEN ALI

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	31-déc-24	31-déc-23
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	1	6 266	6 266
Amortissement des immobilisations incorporelles	1-1	-6 266	-6 266
Immobilisations incorporelles nettes		0	0
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	2	5 045 963	5 466 894
Amortissement des immobilisations corporelles	2-1	-1 361 226	-1 779 896
Provisions sur immobilisations corporelles		-6 000	-6 000
Immobilisations corporelles nettes		3 678 737	3 680 998
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	3	122 508 822	113 783 532
Immobilisations financières nettes		122 508 822	113 783 532
Total des actifs immobilisés		126 187 559	117 464 530
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		126 187 559	117 464 530
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	4	1 631 878	1 624 912
Clients et comptes rattachés nets		1 631 878	1 624 912
Autres actifs courants		8 138 088	15 744 291
Provision		-71 500	-71 500
Autres actifs courants nets	5	8 066 588	15 672 791
Placements et autres actifs financiers	6	2 500 000	6 750 000
Placements nets		2 500 000	6 750 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	56 944	84 127
Liquidités nettes		56 944	84 127
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		12 255 409	24 131 829
TOTAL DES ACTIFS		138 442 968	141 596 359

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31-déc-24	31-déc-23
CAPITAUX PROPRES	8		
Capital social		108 000 000	108 000 000
Réserves légales		1 707 802	1 566 909
Autres capitaux propres		1 799 584	1 799 584
Résultats reportés		2 676 967	3 000 106
Résultats Déficitaires		-395 012	-182 246
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		113 789 341	114 184 354
Résultat de l'exercice		998 156	-395 013
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		114 787 497	113 789 341
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges		31 295	0
Emprunts	9	6 938 802	7 232 841
Total des passifs non courants		6 970 097	7 232 841
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	10	3 663 199	3 680 621
Autres passifs courants	11	6 813 039	6 434 008
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	6 209 135	10 459 547
Total des passifs courants		16 685 374	20 574 177
TOTAL DES PASSIFS		23 655 471	27 807 018
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		138 442 968	141 596 359

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus		103 887	300 260
+ Autres produits d'exploitation		60 000	167 992
Total des produits d'exploitation	13	163 887	468 252
CHARGES D'EXPLOITATION			
+ Achats d'approvisionnement consommés	14	-928	-9 161
+ Charges de personnel	15	-163 793	-121 143
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	16	-33 556	-151 464
+ Autres charges d'exploitation	17	-258 884	-195 087
Total des charges d'exploitation		-457 161	-476 854
RESULTAT D'EXPLOITATION		-293 274	-8 602
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	18	-1 152 202	-1 410 323
+ Produits des placements	19	2 052 807	1 079 185
+ Autres gains ordinaires	20	391 373	25 500
- Autres pertes ordinaires		-48	-79 772
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		998 656	-394 013
Impôt sur le bénéfice		-500	-1 000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		998 156	-395 013
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		998 156	-395 013

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
+ Résultat net		998 156	-395 013
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et provisions	21-1-1	33 556	151 464
Variation des créances clients	21-1-2	-6 966	505 196
Variation des autres actifs	21-1-2	9 800 203	-1 548 505
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	21-1-3	-17 421	686 785
Variation des autres passifs	21-1-3	379 031	2 392 354
Plus-value sur cession d'immobilisations		-1 924 660	-25 500
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 261 898	1 766 780
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-8 994 630	-1 561 198
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	198 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-8 994 630	-1 363 198
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Remboursement d'emprunts		-4 354 791	-784 143
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	21-2	-4 354 791	-784 143
VARIATION DE TRESORERIE		-4 087 523	-380 560
Trésorerie au début de l'exercice		6 529 208	6 909 768
Trésorerie à la clôture de l'exercice	22	2 441 685	6 529 208

METHODES COMPTABLES

I- Présentation de la société

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA (T.G.H.)** est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

II- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les comptes de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)**, sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 :

- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- Les états financiers de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** sont libellés en Dinar Tunisien.

Le système en place, permet l'édition des documents suivants :

- Journal auxiliaire Opérations Diverses ;
- Journal centralisateur ;
- Balance générale des comptes ;
- Grand livre des comptes ;
- Balance auxiliaire des comptes tiers (clients et fournisseurs) ;
- Grand-livre auxiliaire des comptes (clients et fournisseurs) ...

Ce système est organisé au tour de journaux de types suivants :

- Des journaux de trésorerie ;
- Des journaux d'achats ;
- Des journaux de vente ;
- Des journaux OD ;
- Un journal d'Ouverture.

L'exercice comptable couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Les états financiers arrêtés au 31.12.2024 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;

- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation de revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative.

III- Principes comptables pertinents

1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement, sans valeur résiduelle, aux taux suivants :

Désignation	Taux
- Agencements et Aménagements	15%
- Constructions	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel et Mobilier de Bureau	20%
- Matériel informatique	33%

Les immobilisations de faible valeur (inférieur à 500 dinars) sont amorties intégralement à l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-412 du 25 Février 2008.

3- Immobilisations financières

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, ainsi que les dépôts et cautionnements. Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents

critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux Propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de distribution.

4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois. Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

5- Liquidités et équivalents de liquidités

Les comptes « banques » présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

6- Comptes de régularisation

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et à la convention de périodicité, les achats non réceptionnés au cours de l'exercice mais dont les factures sont déjà comptabilisées ont été inscrits dans le compte « charges comptabilisées d'avance », et les intérêts des placements sur le marché monétaire ainsi que les intérêts relatifs aux prêts accordés, perçus d'avance ont été logés dans le compte produits constatés d'avance.

7- Revenus

Les revenus de la société TGH sont constitués essentiellement par des dividendes. Les dividendes reçus des sociétés sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de distribution.

8- Modèles de présentation des états financiers

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Notes sur les éléments du bilan

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde brut débiteur de 6 266 dinars au 31.12.2024. Il s'agit du même solde qu'au 31.12.2023 et il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Logiciel	6 266	6 266	0
Total	6 266	6 266	0

1-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 266 dinars. Il s'agit du même solde qu'au 31.12.2023 et il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Logiciel	-6 266	-6 266	0
Total	-6 266	-6 266	0

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde brut débiteur de 5 045 963 dinars au 31.12.2024 contre un solde brut débiteur de 5 466 894 dinars au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Terrains	1 961 759	1 961 759	0
Constructions	2 940 240	2 940 240	0
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133	79 133	0
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194	30 194	0
Matériel informatique	28 636	28 636	0

Matériel de transport	0	420 931	-420 931
Avance sur acquisition d'immobilisations	6 000	6 000	0
Total	5 045 963	5 466 894	-420 931

2-1- Amortissement des immobilisations corporelles

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 361 226 dinars contre un solde créditeur de 1 779 896 dinars au 31.12.2023 :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Constructions	-1 224 469	-1 224 469	0
Agencements. Aménagements. Installations Divers	-79 133	-78 734	-399
Matériel & Mobilier de Bureau	-29 003	-27 990	-1 013
Matériel informatique	-28 621	-27 772	-849
Matériel de transport	0	-420 931	420 931
Total	-1 361 226	-1 779 896	418 670

3- Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net débiteur de 122 508 822 au 31.12.2024 contre 113 783 532 dinars au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Titres de participation	122 506 822	113 781 532	8 725 290
Cautionnement versé	2 000	2 000	0
Total	122 508 822	113 783 532	8 725 290

3-1- Titres de participation

Cette rubrique présente un solde brut débiteur de 122 506 822 dinars au 31.12.2024. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Pourcentage de détention
RETEL	86 180 764	77 186 134	99,99%
HAYATCOM TUNISIE	22 857 812	22 857 812	100,00%
TAWASOL INVESTMENT SICAR	499 100	499 100	5,20%

UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA	2 749 198	2 749 198	25,21%
JUPITER IMMOBILIERE	3 169 000	3 169 000	99,68%
GREEN TECHNOLOGIES	8	8	76,00%
Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Pourcentage de détention
L'AFFICHETTE	0	269 340	0%
JNAYNET MONTFLEURY	4 700 000	4 700 000	69,62%
JNAYNET EL MANAR	2 300 000	2 300 000	31,78%
SUD FORAGE	49 940	49 940	2,56%
WIN TRAVAUX	1 000	1 000	0,10%
Total	122 506 822	113 781 532	

4- Clients et comptes rattachés

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 631 878 dinars, contre un solde de 1 624 912 dinars au 31.12.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
HT SERVICES	2	2	0
RETEL PREFAB	54 641	54 641	0
JUPITER IMMOBILIERE	29 069	29 069	0
UTS PALMA	69 432	30 052	39 380
HAYATCOM TUNISIE	50 141	50 141	0
RETEL	489 205	489 205	0
TIS	243 424	243 424	0
XPRESS CELL	1 181	1 181	0
L'AFFICHETTE	23 385	23 385	0
JNAYNET MONTFLEURY	25 622	13 483	12 139
JNAYNET EL MANAR	15 815	15 815	0
STE DE PRO IMMO JNAYNA	392 614	392 614	0
RETEL SERVICES	101 756	146 309	-44 553
GHZELLA INDUSTRIE	35 703	35 703	0
RBNO	86 795	86 795	0

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
R-INDUSTRIE	13 094	13 094	0
Total	1 631 878	1 624 912	6 966

5- Autres actifs courants

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde net débiteur de 8 066 588 dinars, contre un solde de 15 672 791 dinars au 31.12.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Etat, impôts et taxes	1 331 263	1 292 196	39 067
Débiteur divers / JNAYNET MONTFLEURY	19 946	19 946	0
Débiteur, créiteur GHZALA INDUSTRIE	96 272	96 272	0
Débiteur, créiteur RETEL	1 119 593	880 538	239 055
Fournisseurs, avances et acomptes versés	5 000	5 000	0
Débiteur divers / TIS SICAR	92 247	93 447	-1 200
Débiteur divers/RETEL BETON NORD OUEST	1 096 848	1 096 848	0
Débiteur divers / RETEL PREFAB	388	388	0
Débiteur divers / GREEN TECHNOLOGIES	71 500	71 500	0
Débiteur divers / XPRESS CELL	0	297 900	-297 900
Débiteur divers / ESSYAHA	1 747 624	6 090 282	-4 342 658
Débiteur sté Sud Forage	2 460	2 460	0
Débiteur sté SLF	10 000	10 000	0
Débiteur Ste Jnaynet El Manar	22 098	22 098	0
Débiteur Trade In	0	110 156	-110 156
Débiteur AFFICHETTE	74 235	0	74 235
Débiteurs Divers	305 506	324 241	-18 735
Produit à recevoir	0	2 165 594	-2 165 594
Produit à recevoir/ débiteurs divers	2 026 890	3 053 008	-1 026 118
Charges constatées d'avance	0	380	-380
Compte d'attente	116 217	112 036	4 181
Total brut	8 138 088	15 744 291	-7 606 203
-Provision pour dép. des comptes débiteurs	-71 500	-71 500	0

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Total Net	8 066 588	15 672 791	-7 606 203

6- Placements et autres actifs financiers

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 2 500 000 dinars, contre un solde de 6 750 000 dinars au 31.12.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Placement Billets de trésorerie	2 500 000	6 750 000	-4 250 000
Total	2 500 000	6 750 000	-4 250 000

6.1- Placements en billet de trésorerie

Le solde de placement en billets de trésorerie au 31-12-2024 se détaille comme suit

Désignation	Relation	Solde au 31 décembre 2024
RETEL	Filiale	2 000 000
RBNO	Partie liée	500 000
Total		2 500 000

7- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 56 944 dinars au 31.12.2024 contre un solde de 84 127 dinars au 31.12.2023. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Chèques et effets à l'encaissement	56 940	81 079	-24 139
Banques	0	2 301	-2 301
Caisse	4	747	-743
Total	56 944	84 127	-27 183

8- Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres après résultat de l'exercice présentent un solde créditeur de 114 787 497 dinars, contre un solde de 113 789 341 dinars au 31.12.2023. La variation de l'exercice 2024 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.2023	108 000 000	1 566 909	1 799 584	3 000 106	-577 258	113 789 341
Affectation du résultat 2022 (AGO 28/03/2024)		140 893		-323 139	182 246	0
Résultat de 2024					998 156	998 156
Solde au 31.12.2024	108 000 000	1 707 802	1 799 584	2 676 967	603 144	114 787 497

Le capital social est divisé en 108 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

8-1- Résultat par action

Au 31.12.2024, le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net de l'exercice	998 156	-395 013
Nombre d'actions	108 000 000	108 000 000
Résultat par action	0,009	-0,004

9- Emprunts

Au 31.12.2024, les emprunts présentent un solde créditeur de 6 938 802 dinars contre un solde créditeur de 7 232 841 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Emprunt bancaire BNA	6 938 802	6 938 802	0
Emprunt leasing ZITOUNA	0	294 039	-294 039
Total	6 938 802	7 232 841	-294 039

Le détail des emprunts se présente comme suit :

Désignation	Date de souscription	Solde au 31 décembre 2023	Reclassements 2024	Solde au 31 décembre 2024
BNA	16/12/2015	6 938 802	0	6 938 802
ZITOUNA	30/06/2015	294 039	-294 039	0
Total		7 232 841	-294 039	6 938 802

10- Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31.12.2024, les dettes fournisseurs et comptes rattachées présentent un solde créditeur de 3 663 199 dinars contre un solde créditeur de 3 680 621 dinars au 31.12.2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Fournisseurs d'exploitation	3 663 199	3 594 877	68 322
Débiteurs divers, effets à payer	0	85 744	-85 744
Total	3 663 199	3 680 621	-17 422

11- Autres passifs courants

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 813 039 dinars, contre un solde créditeur de 6 434 008 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Etat, impôts et taxes à payer	70 947	7 191	63 756
CCA Mohamed CHABCHOUB	20 657	20 657	0
CCA Mohamed Amine CHABCHOUB	5 172	5 172	0
Charges à payer	3 933 778	3 681 487	252 291
Personnel rémunération due	60 426	5 407	55 019
Dettes sur congés payés	6 910	6 910	0
Autres créditeurs divers	1 292 709	1 292 342	367
CNSS à payer	13 592	5 994	7 598
Dividendes à payer	422 752	422 752	0
Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	986 096	986 096	0
Total	6 813 039	6 434 008	379 031

12- Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31.12.2024, les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde créditeur de 6 209 135 dinars contre un solde créditeur de 10 459 547 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Echéances à moins d'un an	3 529 461	3 235 421	294 040
Billets de trésorerie	2 195 209	6 550 000	-4 354 791
Intérêts courus	369 207	369 207	0
Banques	115 258	304 919	-189 661
Total	6 209 135	10 459 547	-4 250 412

Notes sur les éléments de l'état de résultat

13- Produits d'exploitation

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 163 887 dinars, contre un solde 468 252 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Revenus des participations	103 887	300 260	-196 373
Autres produits d'exploitation	60 000	167 992	-107 992
Total	163 887	468 252	-304 365

14- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 928 dinars contre un solde débiteur de 9 161 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Fournitures administratives	398	665	-267
Autres achats d'approvisionnements	530	8 496	-7 966
Total	928	9 161	-8 233

15- Charges du personnel

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 163 793 dinars, contre un solde de 121 143 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Salaires et compléments de salaires	148 542	102 931	45 612
Charges patronale CNSS	15 251	18 212	-2 961
Total	163 793	121 143	42 650

16- Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde de 33 556 dinars contre un solde 151 464 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	2 261	151 464	-149 203
Dotations aux provisions pour risques et charges	31 295	0	31 295
Total	33 556	151 464	-117 908

17- Autres charges d'exploitation

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 258 884 dinars, contre un solde de 195 087 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Locations	23 681	0	23 681
Entretien et réparation	3 050	3 861	-811
Primes d'assurance	997	8 598	-7 601
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	176 283	134 552	41 731
Publicité, publications et relations publiques	2 365	3 701	-1 336
Déplacements, missions & réceptions	14	21	-7
Cotisation Tunisie Clearing	31 115	30 000	1 115

Services bancaires et assimilés	13 443	13 825	-382
Frais postaux et de télécommunications	0	1 014	-1 014
Impôts et taxes	7 842	10 699	-2 857
Transfert de charges-Remb. Assurance	0	-12 520	12 520
Divers	95	1 337	-1 242
Total	258 884	195 087	63 797

18- Charges financières nettes

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 152 202 dinars contre un solde débiteur de 1 410 323 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Intérêts bancaires	682 710	669 969	12 741
Intérêts/autres concours bancaires	367 904	524 000	-156 096
Frais financiers sur leasing	0	114 810	-114 810
Intérêts CCA	101 588	101 558	30
Produit financier	0	-14	14
Total	1 152 202	1 410 323	-258 121

19- Produits des placements

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 2 052 807 dinars contre un solde créditeur de 1 079 185 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Produits financiers	81 493	540 000	-458 507
Intérêts créditeurs CCA	431 654	539 185	-107 531
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	1 539 660	0	1 539 660
Total	2 052 807	1 079 185	973 622

20- Autres gains ordinaires

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 391 373 dinars contre un solde créditeur de 25 500 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Produits nets sur cessions d'immobilisations	385 000	25 500	359 500
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	6 373	0	6 373
Total	391 373	25 500	365 873

Notes sur les éléments de l'état de flux de trésorerie

21-1- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

21-1-1- Amortissement et provisions

Les ajustements pour amortissements et provisions se présentent au 31 décembre 2024 comme suit :

Désignation	Montant
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 261
Dotations aux provisions pour risques et charges	31 295
Total	33 556

21-1-2- Variation des actifs

La variation des actifs se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024 (a)	Solde au 31 décembre 2023 (b)	Retraitements (c)	Variation (b)-(a)+(c)
Clients et comptes rattachés	1 631 878	1 624 912	0	-6 966
Autres actifs courants	8 138 088	15 744 291	2 194 000	9 800 203
Total	9 769 966	17 369 203	2 194 000	9 793 237

21-1-3- Variation des passifs

La variation des passifs se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024 (a)	Solde au 31 décembre 2023 (b)	Variation (a)-(b)
-------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------

Fournisseurs & comptes rattachés	3 663 199	3 680 621	-17 421
Autres passifs	6 813 039	6 434 008	379 031
Total	10 476 239	10 114 629	361 610

21-2- Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élèvent aux 31 décembre 2024 à 4 354 791 dinars. Ces décaissements proviennent du remboursement d'emprunts.

22- Réconciliation de la trésorerie au bilan avec la trésorerie de clôture de l'état de flux de trésorerie

Le rapprochement de la trésorerie de clôture se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Liquidités et équivalents de liquidités	56 944
Placements et autres actifs financiers	2 500 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	-6 209 135
Solde net de la trésorerie au 31.12.2024 au bilan	-3 652 191
Emprunts courants, intérêts courus et échéances à moins d'un an sur emprunts	6 093 876
Trésorerie de clôture au 31.12.2024 à l'état de flux de trésorerie	2 441 685

Autres notes complémentaires

23- Informations sur les parties liées

1. Les Conventions d'assistance :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec sa filiale UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA une convention d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé à ladite société la somme de 60 000 dinars hors taxes au 31 décembre 2024.

2. Autres conventions, comptes courants, comptes clients et comptes fournisseurs

Les soldes des comptes des dirigeants, des sociétés du groupe et des sociétés alliées se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS (solde débiteur)	Filiale	92 247
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE (solde créditeur)	Filiale	1 269 849
UTS PALMA	Débiteur Créditeur UTS PALMA (solde créditeur)	Filiale	19 000
L'AFFICHETTE	Débiteur Créditeur L'AFFICHETTE	Partie liée	74 235
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell (solde créditeur)	Partie liée	1 806
ESSEYAHA	Débiteur Créditeur ESSYAHA (solde débiteur)	Partie liée	1 747 624
RETEL	Débiteur Créditeur RETEL (solde débiteur)	Filiale	1 119 593
RETEL PREFAB	Débiteur Créditeur RETEL PREFAB (solde débiteur)	Filiale	388
RBNO	Débiteur Créditeur RBNO (solde débiteur)	Partie liée	1 096 848
GREEN TECHNOLOGIES	Débiteur Créditeur GREEN TECHNOLOGIES (solde débiteur)	Filiale	71 500
JNAYNET MONTFLEURY	Débiteur Créditeur JNAYNET MONTFLEURY (solde débiteur)	Filiale	19 946
JNAYNET MANAR	Débiteur Créditeur JNAYNET MANAR (solde débiteur)	Partie liée	22 098
GHZELLA INDUSTRIE	Débiteur Créditeur GHZELLA INDUSTRIE (solde débiteur)	Partie liée	96 272
SUD FORAGE	Débiteur Créditeur SUD FORAGE (solde débiteur)	Filiale	2 460
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Débiteur Créditeur SLF (solde débiteur)	Filiale	10 000
Mohamed CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	20 657
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	5 172
GREEN TECHNOLOGIES	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
JUPITER IMMOBILIERE	Compte Clients	Filiale	29 069
UTS PALMA	Compte Clients	Filiale	69 432
HAYATCOM TUNISIE	Compte Clients	Filiale	50 141
RETEL	Compte Clients	Filiale	489 205
TIS	Compte Clients	Filiale	243 424
XPRESS CELL	Compte Clients	Partie liée	1 181

Tiers	Nature	Relation	Montant
L'AFFICHETTE	Compte Clients	Partie liée	23 385
JNAYNET MONTFLEURY	Compte Clients	Filiale	25 622
JNAYNET EL MANAR	Compte Clients	Partie liée	15 815
STE DE PRO IMMO JNAYNA	Compte Clients	Partie liée	392 614
RETEL SERVICES	Compte Clients	Filiale	101 756
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
L' AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	42 394
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
RETEL	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	88 607
JNAYNET MONTFLEURY	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	1 596
SUD FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	197
ESSEYAHA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	313 787
TIS SICAR	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	7 476
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	800
XPRESS CELL	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	17 392
JNAYNET EL MANAR	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	1 768

24- Note sur les amortissements différés et les reports déficitaires

Les amortissements différés et les reports déficitaires de la société s'élèvent au 31/12/2024 à 369 841 dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Amortissements différés 2021	58 808
Amortissements différés 2022	159 569
Amortissements différés 2023	151 464

Total	369 841
--------------	----------------

25- Engagements hors bilan

Engagements donnés par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Sociétés
Nantissement de parts sociales	11 000 000	4 000 000	Garantie du paiement du crédit participatif de 5 500 000 dinars TGH auprès de la BNA	RETEL SERVICES
		4 700 000		JNAYNET MONTFLEURY
		2 300 000		JNAYNET EL MANAR
Caution solidaire	49 046 549	4 648 628	4 cautions d'avance au profit de la BNA	RETEL
		4 700 000	CMT D'INVESTISSEMENT au profit de la BNA	
		1 884 865	4 cautions définitives au profit de la BNA	
		5 337 000	Ouverture d'un accréditif en faveur de NOKSEL au profit de la BNA	
		12 051 000	4 Accréditifs au profit de la BNA	
		1 000 000	Dépassement passager au profit de la BNA	
		6 650 000	Enveloppe de crédits de gestion accordés au profit de la BNA	
		8 473 300	Location financière des équipements professionnels au profit de la Banque Zitouna	
		76 800	Caution définitive au profit de la BNA	
		255 991	Caution d'avance du marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		89 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		100 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		300 000	Caution de garantie de paiement en faveur de la société TOTAL TUNISIE au profit de la banque BNA	
		256 022	Cinq AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		150 000	Caution d'approvisionnement au profit de la BNA	
		512 598	Pour le Chargeur (contrat leasing Ijara) au profit de la Banque Zitouna	R-INDUSTRIE
		300 000	Pour approvisionnement au profit de la BNA	
		650 000	Crédit de gestion accordé par la BNA	

		1 611 345	Contrat leasing n°1 Zitouna Ijara pour acquisition chargeuse+pelle hydraulique	GHZELA INDUSTRIE
Cautionnement de crédits de gestion	500 000	500 000	Crédit de gestion accordé par AMEN BANK	GHZELA INDUSTRIE
Nantissement d'actions	2 637 600	2 637 600	Pour crédit CMT au profit de ATTIJARI BANK	RBNO
Nantissement d'actions sicav	500 000	500 000	Titre sicav (sicav trésor) au profit de la BIAT	RBNO

Engagements reçus par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Société / Actionnaire
Caution hypothécaire	6 938 802	6 938 802	Hypothèque du terrain relative au contrat de consolidation crédit BNA	RETEL
Caution solidaire	6 938 802	6 938 802	Caution solidaire relative au contrat de consolidation crédit BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
Nantissement d'actions	11 800 000	1 138 984	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
		10 661 016	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	AHMED CHABCHOUB

METHODES COMPTABLES COMPLEMENTAIRES

Titres de participation

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux Propres réévalués... », ce qui est conforme avec les dispositions du paragraphe 12 de la NC 07 relative aux placements qui stipule que : « A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées ».

Le paragraphe 13 de la NC 07 relative aux placements prévoit que « Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte des placements à long terme ».

La note « 3-1 Titres de participation » contient un état détaillé des titres de participation, la valeur comptable des titres qui est le coût d'acquisition et les pourcentages de détention. Aucune provision sur ces titres n'a été comptabilisée.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS COMPLEMENTAIRES RELATIVES A L'EXERCICE 2024

Note sur les éléments du bilan

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde net nul au 31.12.2024 contre le même solde au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Logiciel	6 266	6 266	0
-Amortissements	-6 266	-6 266	0
Total	0	0	0

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde net débiteur de 3 678 737 dinars au 31.12.2024 contre un solde net débiteur de 3 680 998 dinars au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	V.C. BRUTE AU 31/12/2023	Cession au cours de l'exercice 2024	V.C. BRUTE AU 31/12/2024	Amort. Antérieur	Dotation de l'exercice 2024	Reprise sur Amort 2024	Total Amort. & Prov. au 31/12/2024	Provision	V.C. NETTE au 31/12/2024
Terrains	1 961 759		1 961 759						1 961 759
Constructions	2 940 240		2 940 240	1 224 469	0		1 224 469		1 715 771
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133		79 133	78 734	399		79 133		0
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194		30 194	27 990	1 013		29 003		1 191
Matériel informatique	28 636		28 636	27 772	849		28 621		15
Matériel de transport	420 931	-420 931	0	420 931		-420 931	0		0
Avance sur acquisition d'immob.	6 000		6 000				0	6 000	0
TOTAL	5 466 894	-420 931	5 045 963	1 779 896	2 261	-420 931	1 361 226	6 000	3 678 737

Notes sur les éléments de l'état de résultat

13- Produits d'exploitation

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 163 887 dinars, contre un solde 468 252 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Revenus des participations « Dividendes »	103 887	300 260	-196 373
Autres produits d'exploitation	60 000	167 992	-107 992
<i>Produits de location</i>	0	103 492	-103 492
<i>Prestations de services « Assistance »</i>	60 000	60 000	0
<i>Produits exceptionnels / loyers leasing</i>	0	4 500	-4 500
Total	163 887	468 252	-304 365

19- Produits des placements

Au 31/12/2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 2 052 807 dinars contre un solde créditeur de 1.079.185 dinars au 31/12/2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Produits financiers	81 493	540 000	-458 507
Intérêts créditeurs CCA	431 654	539 185	-107 531
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières (*)	1 539 660	0	1 539 660
Total	2 052 807	1 079 185	973 622

(*) Les produits nets sur cessions de valeurs mobilières, s'élevant au 30 décembre 2024 à 1 539 660 dinars, représentent la plus-value réalisée par la société TGH suite à la cession de sa participation dans le capital de la société L'AFFICHETTE à la société ESSEYAHA. Le détail de cette cession se présente comme suit :

Désignation	Montant
Prix de cession	1 809 000
Valeur comptable	269 340
Plus-value de cession	1 539 660

Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2024

Produits	2024	Charges	2024	Soldes	2024	2023
Revenus	103 887	Achats d'approvisionnement consommés	928			
Autres produits d'exploitation	60 000					
Production	163 887	Achats consommés	928	Marge	162 959	459 092
Marge	162 959	Autres charges externes (hors impôts et taxes)	251 042	Valeur ajoutée brute	-88 083	274 704
Valeur ajoutée brute	-88 083	Impôts et taxes	7 842			
		Charges de personnel	163 793			
<u>Total</u>	-88 083	<u>Total</u>	171 635	Insuffisance (ou Excédent) d'exploitation	-259 718	142 862
		Insuffisance (ou Excédent) d'exploitation	-259 718			
Autres produits ordinaires	391 373	Autres pertes ordinaires	48			
Produits des placements	2 052 807	Charges financières	1 152 202			
		Dotations aux amortissements & aux provisions	33 556			
		Impôt sur le résultat ordinaire	500			
<u>Total</u>	2 444 180	<u>Total</u>	1 446 024	Résultat des activités ordinaires	998 156	-395 013
Résultat des activités ordinaires	998 156					
				Résultat net après modifications comptables	998 156	-395 013

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

TUNIS, le 17/11/2025

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TAWASOL
GROUP HOLDING SA.

Messieurs les actionnaires,

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **138.442.968** dinars, un résultat net bénéficiaire de **998.156** dinars et une variation négative de la trésorerie de **4.087.523** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

- Nos travaux ont été limités par l'absence d'une évaluation récente de la participation de TGH dans ses filiales RETEL et HAYATCOM TUNISIE. Les valeurs comptables de ces participations s'élèvent respectivement, dans les livres de TGH, au 31/12/2024 à 86 180 764 Dinars et 22 857 812 Dinars. L'indisponibilité d'une évaluation de ces entreprises ne nous permet pas de nous prononcer, en présence d'indicateurs d'appréciation du titre s'y rattachant, sur l'éventuelle dépréciation subie et par conséquent sur la provision à constituer.

- La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 803 643 Dinars se détaillant comme suit :

- Des billets de trésorerie pour 500 000 Dinars.
- Un solde du compte client pour 86 795 Dinars.
- Un produit à recevoir pour 120 000 Dinars.

- Un solde du compte « Débiteur Créditeur RBNO » pour 1 096 848 Dinars.

- La banque Zitouna a entamé des poursuites judiciaires à l'encontre de la société TGH pour le recouvrement du solde du crédit impayé ainsi que le reliquat non encore payé. Cette poursuite a abouti à une décision judiciaire de quitter le local objet du contrat de location financement. La cour d'appel ainsi que la cour de cassation ont confirmé le jugement de première instance et le paiement par la société TGH des loyers échus pour un montant de 3 271 778 dinars. Les pertes subies par la société TGH suite à ces jugements, s'élevant à 2 480 360 dinars, n'ont pas fait l'objet de provision.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite de la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme

nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES OU REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifiée par la loi N° 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé un retard dans la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2024, dans les délais légaux conformément aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 Novembre 2025

Union des Experts Comptables

Moez Ben Ali

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024**

TUNIS, le 17/11/2025

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TAWASOL
GROUP HOLDING SA.

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiquées.

A- Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

1. Les Conventions d'assistance :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec sa filiale UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA une convention d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé à ladite société la somme de 60 000 dinars hors taxes au 31 décembre 2024.

2. Avances en comptes courants :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a octroyé à chacune des filiales RETEL PREFAB, RETEL, JNAYNET MONTFLEURY, TAWASOL INVESTMENT SICAR, GREEN TECHNOLOGIES, et aux sociétés liées, SUD FORAGE, STE LOGISTIQUE DE FORAGE et JNAYNET EL MANAR, des avances en comptes courants pour un montant total de 1 338 232 dinars détaillés au niveau de la note aux états financiers 5.

3. Billets de trésorerie :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a octroyé à sa filiale RETEL ainsi qu'à la société liée RBNO des billets de trésorerie renouvelables, rémunérés au taux d'intérêt de 8 % au 31 décembre 2024, le solde de ces billets de trésorerie s'élève à 2 500 000 dinars et est détaillé au niveau de la note aux états financiers 6-1.

4. Autres conventions, comptes courants, comptes clients et comptes fournisseurs

Les soldes des comptes des dirigeants, des sociétés du groupe et des sociétés alliées se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS (solde débiteur)	Filiale	92 247
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE (solde créditeur)	Filiale	1 269 849
UTS PALMA	Débiteur Créditeur UTS PALMA (solde créditeur)	Filiale	19 000
L'AFFICHETTE	Débiteur Créditeur L'AFFICHETTE	Partie liée	74 235
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell (solde créditeur)	Partie liée	1 806
ESSEYAHA	Débiteur Créditeur ESSYAHA (solde débiteur)	Partie liée	1 747 624
RETEL	Débiteur Créditeur RETEL (solde débiteur)	Filiale	1 119 593
RETEL PREFAB	Débiteur Créditeur RETEL PREFAB (solde débiteur)	Filiale	388
RBNO	Débiteur Créditeur RBNO (solde débiteur)	Partie liée	1 096 848
GREEN TECHNOLOGIES	Débiteur Créditeur GREEN TECHNOLOGIES (solde débiteur)	Filiale	71 500
JNAYNET MONTFLEURY	Débiteur Créditeur JNAYNET MONTFLEURY (solde débiteur)	Filiale	19 946
JNAYNET MANAR	Débiteur Créditeur JNAYNET MANAR (solde débiteur)	Partie liée	22 098
GHZELLA INDUSTRIE	Débiteur Créditeur GHZELLA INDUSTRIE (solde débiteur)	Partie liée	96 272
SUD FORAGE	Débiteur Créditeur SUD FORAGE (solde débiteur)	Filiale	2 460
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Débiteur Créditeur SLF (solde débiteur)	Filiale	10 000
Mohamed CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	20 657
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	5 172
GREEN TECHNOLOGIES	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
JUPITER IMMOBILIERE	Compte Clients	Filiale	29 069
UTS PALMA	Compte Clients	Filiale	69 432
HAYATCOM TUNISIE	Compte Clients	Filiale	50 141
RETEL	Compte Clients	Filiale	489 205
TIS	Compte Clients	Filiale	243 424
XPRESS CELL	Compte Clients	Partie liée	1 181
L'AFFICHETTE	Compte Clients	Partie liée	23 385
JNAYNET MONTFLEURY	Compte Clients	Filiale	25 622
JNAYNET EL MANAR	Compte Clients	Partie liée	15 815
STE DE PRO IMMO JNAYNA	Compte Clients	Partie liée	392 614
RETEL SERVICES	Compte Clients	Filiale	101 756
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681

Tiers	Nature	Relation	Montant
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	42 394
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
RETEL	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	88 607
JNAYNET MONTFLEURY	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	1 596
SUD FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	197
ESSEYAHA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	313 787
TIS SICAR	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	7 476
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	800
XPRESS CELL	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	17 392
JNAYNET EL MANAR	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	1 768

5. Billets de trésorerie reçus :

Courant l'exercice 2020, la société TAWASOL GROUP HOLDING a contracté auprès de la société TIS des billets de trésorerie renouvelables. Le solde de ces billets de trésorerie s'élève, au 31 décembre 2024, à 2 195 209 dinars.

6. Autres conventions :

6.1- En vertu du protocole de cession de créances du 31/05/2021 conclu entre les sociétés GHZALA INDUSTRIE, XPRESS CELL, TGH, TIS, et RETEL, la société XPRESS CELL est plein droit substituée à la société GHZALA INDUSTRIE au titre de la dette dont cette dernière est redevable à l'égard de la société TGH et ce à concurrence de 300 000 dinars.

6.2- Courant l'exercice 2021, la société TAWASOL GROUP HOLDING a contracté un emprunt de 6 938 802 dinars auprès de la BNA au titre du dépassement en compte courant et des agios débiteurs consolidés. Ledit crédit, remboursable au bout de 4 ans en une seule échéance principale et intérêts, produit des intérêts au taux moyen du Marché Monétaire majoré de 3,25 points l'an. Le total des intérêts s'élève à 2 675 197 dinars.

Les engagements reçus au titre de ce crédit se présentent comme suit :

- Hypothèque immobilière de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à la société RETEL objet du TF N°28270 Ben AROUS.
- Caution solidaire de Monsieur Mohamed Amine Chabchoub.
- Nantissement sur 1 138 984 actions TGH revenant à Mr Mohamed Amine Chachoub.
- Nantissement sur 10 661 016 actions TGH revenant à Mr Ahmed Chachoub.

6-3- Suivant le Protocole de Compensation et Transfert de Créance du 30/12/2023, signé par la société L’AFFICHETTE, la société TAWASOL GROUP HOLDING et la société RETEL, il a été décidé ce qui suit :

- La société L’AFFICHETTE est débitrice envers la société TGH d’un montant de 300 278,188 dinars, correspondant à la distribution de dividendes décidée par l’Assemblée Générale Ordinaire du 1er septembre 2023 ;
- La société TGH est redevable envers la société L’AFFICHETTE de 21 816,666 dinars TTC, représentant sa quote-part dans la location de l’immeuble sis au Lac 1 ;
- La société RETEL est débitrice envers la société L’AFFICHETTE d’un montant de 227 055,000 dinars, relatif à la location/vente de deux véhicules ;

La société TGH étant actionnaire de la société RETEL, les parties ont convenu de procéder à une opération de compensation et de transfert de créances selon les modalités suivantes :

- La société TGH autorise et s’engage de régler la société L’AFFICHETTE, du montant de 21 816,666 dinars par compensation du compte créditeur TGH détenu par la société L’AFFICHETTE.
- La société TGH autorise et s’engage de régler la société L’AFFICHETTE, pour le compte de la société RETEL, le montant de 227 055,000 dinars par compensation du compte créditeur TGH détenu par la société L’AFFICHETTE.
- En vertu de cette compensation, La société autorise la société L’AFFICHETTE de déduire partiellement ses créances qu’ils détiennent à hauteur de 248 871.166 dinars.

Au 31 décembre 2024, le compte « DEBITEUR CREDITEUR AFICHETTE » présente un solde débiteur de 74 235 dinars.

B- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

1- Suivant le Protocole de Compensation et de Transfert de Créance en date du 20 septembre 2024, dûment autorisé par le Conseil d’Administration réuni le 19 septembre 2024, la société TAWASOL GROUP HOLDING (TGH) a conclu ledit protocole avec les sociétés ESSEYAHA SA, TIS, TRADE IN, et XPRESS CELL, en vue de procéder à la compensation de leurs créances réciproques.

Une compensation de la dette de TGH envers TIS à hauteur de 904 791 Dinars (Neuf Cent Quatre Mille Sept Cent Quatre Vingt Onze Dinars) par la créance de TGH envers Xpress Cell et Trade In.

Après compensation :

- La dette de TGH envers TIS s’élèvera à 2 195 209 Dinars (Deux Million Cent Quatre Vingt Quinze Mille Deux Cent Neuf Dinars) en principal.
- Xpress Cell et Trade In ne sont plus redevables à TGH.
- Xpress Cell et Trade In déclarent être redevable à TIS pour un montant de 904 791 Dinars (Neuf Cent Quatre Mille Sept Cent Quatre Vingt Onze Dinars).
- Le montant total de la dette de Xpress Cell et Trade In envers TIS sera de l’ordre de 1 592 497 Dinars (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Dinars).

- D'un commun accord, Xpress Cell et Trade In ont délégués ESSEYAHA SA, pour prendre en charge la totalité de leurs dettes en principal et intérêts envers TIS à hauteur de 1 592 497 Dinars (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Dinars).
- De convention expresse, ESSEYAHA SA accepte la délégation donnée par Xpress Cell et Trade In pour la prise en charge intégrale de leurs dettes de 1 592 497 Dinars (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Dinars) dû par TIS.
- À la suite de la délégation des créances, Xpress Cell et Trade In ne seront plus redevables à TIS.

2- Suivant le Protocole d'accord en date du 30 juin 2024, dûment autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 01 aout 2024, la société TAWASOL GROUP HOLDING (TGH) a conclu ledit protocole avec les sociétés ESSEYAHA SA et UTS PALMA, en vue de procéder à la compensation de leurs créances réciproques.

La société TGH est redevable à UTS PALMA d'un montant en principal de Trois Million Quatre Cent Cinquante Mille dinars tunisiens (3.450.000,000 dinars) qu'elle a reçu au titre d'un placement de billets de trésorerie à un taux d'intérêt de 8% par an. Le montant des intérêts décomptés au 30-06-2024 est de Neuf Cents vingt-quatre Mille Dinars (924.000,000 dinars).

Que TGH et UTS PALMA déclarent que la créance suscitée figure sur leurs livres comptables et qu'elle est certaine, liquide, échue, exigible et non litigieuse.

Que par accord mutuel, TGH a chargé ESSEYAHA SA, de payer pour elle la totalité de sa dette en principal et intérêts envers UTS PALMA.

Au 31 décembre 2024, le compte « DEBITEUR CREDITEUR ESSEYAHA » présente un solde débiteur de 1 747 624 dinars.

3- Des créances détenues par TGH à l'encontre de la société RETEL, pour un montant de 8 994 630 Dinars, ont été converties en capital social. En contrepartie de cette conversion, la société TGH a eu 899 463 nouvelle actions dans le capital de la société RETEL. Cette opération a été ratifié par le conseil d'administration de la société TGH du 17 Octobre 2025.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du directeur général Monsieur Mohamed Amin CHABCHOUB est fixée par décision du conseil d'administration du 23/11/2012. Cette rémunération est servie pendant les neuf premiers mois de l'année 2024. Elle est composée de :
 - Un salaire net mensuel de 4 000 dinars majoré des augmentations légales conformément à la convention collective du secteur et aux conventions internes cadres ;
 - Une prime de fin d'année calculée sur la base du salaire brut du mois de décembre courant ;

- Une voiture de service et le carburant y afférent.
- La rémunération du directeur général Monsieur Kaies TARRES est fixée par décision du conseil d'administration du 03/09/2024. Cette rémunération est servie à partir du mois de septembre 2024. Elle est composée de :
 - Un salaire net mensuel de 12 000 dinars majoré des augmentations légales conformément à la convention collective du secteur et aux conventions internes cadres ;
 - Une prime de fin d'année calculée sur la performance de chaque exercice ;
 - Une voiture de fonction avec prise en charges des frais d'entretien et de carburant
 - Un téléphone et une ligne téléphonique.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17/11/2025

Union des Experts Comptables

Moez Ben Ali

Hedi Mallekh